OO/HO

## **BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

**DECRET N° 2007-**\_848\_/PRES/PM/MCPEA/ MEF/MCE portant clôture de la liquidation de la Société des Huiles et Savons du Burkina-CITEC (SHSB-CITEC).

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

 $\mathbf{V}\mathbf{U}$ la Constitution:

VU le décret n°2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre;

le décret n°2007-381/PRES/PM du 10 juin 2007 portant composition du VU Gouvernement du Burkina Faso;

le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant VU attributions des membres du Gouvernement;

la loi n° 35-94/ADP du 1<sup>er</sup> juillet 1994 portant conditions générales de VII VII

privatisation des entreprises à participation de fonds publics au Burkina Faso; la loi n° 036-94/ADP du 1<sup>er</sup> juillet 1994 portant autorisation de privatisation d'entreprises à participation de fonds publics ;

le décret n° 95-325/PRES/MCIA/MEFP du 07 septembre 1995 portant fixation du schéma de privatisation de la Société des huiles et savons du BURKINA-

le décret n° 95-326/PRES/MCIA/MEFP du 07 septembre 1995 portant VU approbation de la convention entre l'Etat du Burkina Faso et la Société Nouvelle Huilerie Savonnerie (SN-CITEC);

rapport du Ministre du commerce, de la promotion de l'entreprise et de Sur l'artisanat;

Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 juillet 2007 ; LE

## DECRETE

ARTICLE 1: La liquidation administrative de la Société des Huiles et savons

du Burkina - CITEC (SHSB-CITEC) est clôturée et produit tous

effets de droit y relatifs. est clôturée.

ARTICLE 2: Il en est donné quitus au liquidateur

## **ARTICLE 3**:

Le Ministre du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 26 décembre 2007

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Ministre du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat

Le Ministre de l'économie et des finances

Mamadou SANOU

Jean-Baptiste Marie Pascal COMPAORE